

# Concours d'architecture : une approche innovante de la contribution des architectes à l'avancement urbain\_

Par Georges Adamczyk

Professeur et directeur, École d'architecture de l'Université de Montréal

Dans cette courte présentation, j'aborderai brièvement la question des concours d'architecture, en particulier en ce qui regarde la commande publique et leur importance pour la vie culturelle dans les villes. Dans un premier temps, je vous propose de considérer les concours dans une perspective historique ; je continuerai en donnant quelques précisions sur leur processus, j'aborderai ensuite les concours d'architecture au Québec et je terminerai mon exposé par quelques considérations qui concernent plus directement la qualité du cadre bâti de nos villes. Partant de l'idée d'Alberti, le célèbre architecte de la Renaissance italienne qui proposait de voir et de concevoir la ville comme une grande maison et, inversement, la maison comme une petite ville, je vous invite à toujours entendre le mot ville chaque fois que le mot architecture sera prononcé. Autrement dit, nous devons comprendre qu'il n'est pas possible de parler de la qualité de nos villes sans parler de la qualité de l'architecture.

## A. HISTOIRE

Le concours d'architecture, selon les historiens, apparaît dès l'Antiquité, en Grèce, sur l'Acropole, pour l'édification d'un monument à la mémoire des héros de la guerre. Ce concours, qui aurait eu lieu en 448 avant Jésus-Christ fut décidé par le sénat de la cité d'Athènes afin de mettre en concurrence les artistes et architectes du temps et ainsi stimuler leur créativité pour répondre à cette commande exceptionnelle. On peut cependant situer le développement du concours d'architecture comme pratique spécifique d'attribution de la maîtrise d'œuvre pour des ouvrages privés ou publics telle qu'on la connaît aujourd'hui, au début de la Renaissance italienne. Pensons bien sûr à Florence et à Filippo Brunelleschi en 1418. C'est une pratique courante dans les Académies au XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, et XVIII<sup>e</sup> siècles et c'est alors que se codifient les idées du *rendu*, de l'*envoi* et du *projet* sous la forme de dessins et de maquettes. Comme institution démocratique, mais aussi comme consécration de l'autonomie intellectuelle et professionnelle des architectes et de leur rôle social, technique et artistique, le concours d'architecture prend une nouvelle signification politique et culturelle sous la Révolution française et durant la période de la Révolution industrielle en Angleterre. Pensons ici au Parlement de Londres après l'incendie de 1834 et à la polémique autour du choix de son style soit gothique, soit élisabéthain. On pourrait faire un rapprochement un peu forcé avec nos propres débats au début du siècle précédent sur le style que devait adopter le projet lauréat d'Eugène Payette pour la Bibliothèque Saint-Sulpice à Montréal : classique, cela ressemblait trop à une banque ; gothique, à un

temple protestant. On en arriva finalement à un bâtiment évoquant un hôtel particulier parisien genre Trianon, un style très en vogue en Amérique du Nord. On sait que c'était un exercice typique de composition à l'École des Beaux-Arts de Paris, très fréquentée par les architectes du Nouveau Monde. Cela convenait fort bien au bon abbé Dupaigne, mais il faut dire que cela ressemblait aussi beaucoup au projet du perdant Omer Marchand. Comme quoi un concours sans débat public, cela n'existe pas. C'est en fait la nature même du concours d'ouvrir la discussion publique sur la forme du bâti et les enjeux culturels qu'elle supporte. Énumérer ici tous les concours célèbres dans les pays européens et ceux des Amériques serait fastidieux. Citons cependant pour l'exemple : les concours pour la Maison-Blanche (1892), le Cristal Palace (1950), l'Opéra de Paris (1861), la Tour Eiffel (1880), le Chicago Tribune (1922)... Plus près de nous, citons les concours pour le Centre Georges-Pompidou à Paris, l'Opéra de Sydney, l'Hôtel de ville de Toronto, l'Hôtel de ville de Boston, l'Arche de St-Louis, la Grande Arche à Paris, le Parc de la Villette (projet gagnant et projet perdant aussi fameux l'un que l'autre), le site du Parlement à Berlin, la Bibliothèque d'Alexandrie, le Mémorial des Vétérans du Vietnam à Washington.

On a constaté que 95 concours avaient été annoncés dans la revue *Progressive Architecture* dans la seule année de 1993. En Allemagne, la loi oblige au concours pour tous les bâtiments publics. On y compte plus de 500 concours annuellement. En France, le concours s'applique aussi aux logements financés par les pouvoirs publics ainsi qu'aux grands travaux urbains. On y a déjà compté plus de 2 000 concours en une seule année. En Suisse, où il y a 19 000 architectes pour 6,5 millions d'habitants, 300 à 400 concours sont organisés chaque année par les collectivités locales. Au Canada, on ne dénombre que 120 concours d'architecture au cours des 40 dernières années. Finalement, mentionnons qu'il existe des revues spécialisées ainsi que des sites Internet dédiés aux annonces et aux résultats des concours d'architecture dans le monde. Par exemple, la revue américaine *Competitions* publiait dans son édition de l'hiver 2000-2001 les résultats du concours international d'architecture pour la Grande Bibliothèque du Québec ainsi qu'un aperçu des projets qui ont été soumis.

## B. QU'EST-CE QU'UN CONCOURS D'ARCHITECTURE ?

Le concours d'architecture est une des modalités possibles de la commande en architecture. On connaît la commande comme fait du Prince, la commande comme récompense, honneur ou faveur, la commande comme appel de services ou de candidatures avec des types d'attribution basés sur des listes préétablies, sur l'étude de soumission, sur les lois du hasard, etc. Les concours d'architecture transportent dans l'espace public les modalités de la commande, la sortant en quelque sorte du secret de l'administration, et mettent ainsi de l'avant la qualité et la créativité comme principe de concurrence. Parfois, certains pays comme la France utilisent les concours pour attirer les plus jeunes architectes et les familiariser avec la maîtrise d'œuvre, visant ainsi à faire émerger un renouveau de l'architecture comme une des grandes composantes de la culture. Globalement, c'est un mode d'action pour la culture et la démocratie.

Les concours sont réglementés par l'État, par la maîtrise d'ouvrage publique lorsqu'elle est centralisée ou par les ordres professionnels et les instances internationales lorsque l'on fait appel à leur accréditation. Au Québec, c'est donc l'Ordre des architectes qui régit les concours d'architecture. Pour simplifier, disons que le concours peut s'appliquer à tous les types de projets. Il a pour but de permettre la confrontation d'idées, de choix techniques et de tendances esthétiques. Le concours doit favoriser l'innovation quant aux processus, aux produits et aux usages. En général, le concours se base sur un programme, sur un site déterminé, sur un échéancier et sur une enveloppe budgétaire. Une proposition peut, à l'occasion, améliorer ces conditions de base tout en produisant une meilleure réponse. Il existe deux catégories de concours : le concours de projet et le concours d'idées. Le concours de projet est lancé pour la réalisation d'un ouvrage et, au terme dudit concours, le gagnant se voit normalement attribuer le contrat d'exécution. Le concours d'idées a pour objectif l'obtention d'idées architecturales ou de propositions de projets susceptibles de résoudre un problème qui n'est défini que dans ses grandes lignes. Un concours peut être ouvert ou restreint. Le concours de projet peut être tenu en deux étapes : la première étant ouverte et la seconde fermée. Une première étape peut porter sur un concours d'idées et être suivie d'une deuxième étape qui porte sur le projet. Un conseiller professionnel, membre de l'Ordre des architectes et approuvé par ce même ordre, agit comme conseiller du promoteur du concours. Il supervise la préparation du programme, il élabore le règlement, obtient les approbations, assure la conformité du processus et veille à la bonne tenue des travaux d'une commission technique, s'il y en a une, et des travaux du jury. Le jury doit être composé d'une majorité d'architectes et sa composition doit être connue dès le lancement du concours. Il existe un guide pour le calcul des prix ou honoraires à accorder aux finalistes. Pour tout concours restreint, et cela dans tous les

pays où les concours sont réglementés, une rémunération doit être prévue pour les concurrents invités ou sélectionnés. Pour un concours ouvert ou une première étape ouverte, il n'y a pas de rémunération, mais des prix d'un montant variable peuvent être accordés aux lauréats par le promoteur.

## C. LES CONCOURS D'ARCHITECTURE AU QUÉBEC

Bien qu'au Québec nous n'ayons pas une grande tradition des concours d'architecture, il faut cependant noter que nous en tenons autant en nombre que l'ensemble du reste du Canada. Certes, avec une soixantaine de concours en 40 ans, nous nous plaçons bien loin derrière les Suisses. Il faut dire que nous n'avons que 2 800 architectes. On peut dire que l'architecture émerge en tant que cause culturelle à défendre au cours des années 80, après le tourbillon des années d'après-guerre et de la Révolution tranquille où triomphèrent le style international et les travaux d'infrastructures. Il y a eu, bien entendu, quelques chefs-d'œuvre dans cette période moderniste, mais les destructions massives, l'appétit du gain et l'illusion du futur radieux ont causé des dégradations irréparables. L'architecture se divise alors entre celle du passé à préserver pour ses qualités et son savoir-faire et celle du présent, arrogante, commerciale, radoteuse ou racoleuse. C'est au cours de ces années 80 que les Archifêtes, la création de la revue ARQ et de ses concours pour les jeunes architectes, la publication du Livre blanc de l'architecture et l'attribution de Prix d'excellence par l'Ordre des architectes, la tenue du concours pour le Musée d'art contemporain, contribuent à faire évoluer les choses. Dans ce contexte, vont émerger de nouveaux créateurs tels que Dan Hanganu, Mario Saïa, Peter Rose, Jacques Rousseau et plusieurs autres. C'est aussi durant cette période qu'un plus grand intérêt se fait jour pour la qualité des formes architecturales de l'espace urbain dans les villes traditionnelles. Tout cela nous mène aux années 90 avec une première série de concours coordonnés par le ministère de la Culture et des Communications : Pabos, Trois-Pistoles, Rimouski, Matane, etc. Le Centre canadien d'architecture et le Centre de design de l'UQAM assurent une plus grande visibilité de l'architecture auprès du public. Plusieurs édifices culturels montréalais font leur marque : le Théâtre du Rideau Vert, le Théâtre d'Aujourd'hui, le Monument-National, l'Espace Go, le musée de la Pointe-à-Callière, l'Usine C et Carbone 14, la Cinémathèque québécoise. Les causes du patrimoine moderne, telle que celle de la protection de Westmount Square contre des transformations abusives, rapprochent les défenseurs du patrimoine, les défenseurs de la ville traditionnelle et les acteurs de l'architecture vivante. Après le Centre d'interprétation de la Place Royale de Québec, le Théâtre Hector-Charland de l'Assomption et les Archives à Montréal, le concours international d'architecture pour la Grande Bibliothèque du Québec sera l'événement le plus important tandis qu'en 1999, le ministère de la Culture et des Communications créera enfin une

direction de l'architecture, de l'art public et des équipements culturels en vue d'établir une véritable politique gouvernementale des concours d'architecture. Passons sur l'épisode difficile du Palais des Congrès à Montréal, tout en notant l'excellent déroulement de la maîtrise d'œuvre de l'ensemble du Quartier international de Montréal. Mais cela serait l'objet d'une autre présentation qui traiterait du débat public sur les projets urbains, projets urbains qui sont souvent des projets pour la ville et même des projets de villes, grandes ou petites.

Revenons sur deux concours : celui de la Place Royale et celui de la Grande Bibliothèque du Québec. Tenu en 1997, le concours de la Place Royale a, selon moi, une signification politique et culturelle importante. C'était un concours ouvert. Par son programme diversifié, par son appel à l'architecture contemporaine, ce concours fut une réelle et sans doute la première grande occasion d'un dialogue entre l'architecture du passé et celle du présent. Ce projet portait sur la création d'un équipement public majeur pour l'interprétation du site qui l'accueillait. Il donnait à la cité un nouveau lieu, des habitations, et un passage public entre la ville haute et la ville basse. Ce concours dont le promoteur était la Sodec a généré plus de 50 propositions qui, prises ensemble, constituent un véritable état des lieux de l'architecture contemporaine au Québec. Une source d'inspiration pour les années à venir.

Quant au concours pour la Grande Bibliothèque du Québec tenu en 2000, plus de 40 firmes y ont répondu. Parmi elles, une trentaine s'était déjà distinguées au niveau international. Toutes les cinq firmes sélectionnées – deux firmes du Québec, une de la Colombie-Britannique et deux de l'étranger – ont produit des propositions d'une très haute qualité. Même perdants, les projets de Portzamparc et de Zaha Hadid font désormais partie du corpus de leurs œuvres diffusées et exposées dans le monde. La firme FABG/GDL se distingue par sa contribution à la réalisation du Centre des sciences et de la Caisse de dépôt à Montréal. La firme Saucier + Perrotte a construit sur cette expérience un nouveau cycle de projets prestigieux en voie de réalisation : trois à Toronto et deux à Montréal. Quant aux lauréats, la firme Patkau de Vancouver et ses collaborateurs, non seulement vont-ils contribuer à la création d'un lieu urbain unique au Québec, mais ils vont aussi, par leur projet, apporter une des meilleures réponses architecturales données à ce jour au programme d'une grande bibliothèque ouverte sur la ville. En bref, nous avons bien ici les composantes architecturales qui permettent à Montréal d'affirmer son ambition culturelle sur la scène internationale.

Ce sont là de bonnes raisons pour appuyer la décision du ministère de la Culture et des Communications d'élargir cette expérience des concours à tous les projets d'équipements culturels de plus de deux millions de dollars. Ainsi, les concours d'architecture récents tels que Carleton, Châteauguay et Terrebonne auront un impact décisif sur la qualité des

territoires qui les accueillent tout en favorisant une plus grande reconnaissance de l'acte architectural en tant qu'acte culturel. Il faut aussi souligner l'importance du rôle des promoteurs. Sans eux, sans leur sensibilité, leur intérêt pour la collectivité et parfois leur témérité, il n'y a pas d'œuvre architecturale significative réellement possible.

Tout ce qui vient d'être dit ne doit pas nécessairement nous limiter à la contribution des architectes et à l'apport des concours d'architecture aux seuls édifices culturels. Il faudrait étendre vers les autres ministères, notamment ceux de la Santé et de l'Éducation, cette nouvelle politique et s'assurer aussi d'une plus grande préoccupation pour l'architecture de la part des administrations des grandes villes, beaucoup de petites villes ayant déjà fait leur part. Ainsi, nous aurions une véritable politique de la qualité architecturale des édifices publics au Québec.

#### **D. QUELQUES REMARQUES SUR LES CONCOURS**

En quelques points, j'insisterais d'abord sur le processus. C'est un processus démocratique car il est transparent. C'est un processus qui évite la facilité, souvent mère de la médiocrité. C'est un processus qui tient à distance la tentation d'un art officiel, qui refuse la dictature du goût d'un groupe d'experts. Est-ce que cela permet d'obtenir le meilleur projet ? Quatre fois sur cinq, disent les experts. Et quand ce n'est pas le meilleur projet, c'est toujours un bon projet. Les membres des jurys sont aussi des citoyens. Un bon jury assumera la confrontation des avis et des opinions et c'est de la discussion que naîtra sa recommandation. Les concours ont pour conséquence de ne pas permettre la communication directe avec le client pendant l'élaboration de la proposition du projet. Cela demande que les programmes soient très bien préparés, que le client et les usagers aient très bien communiqué leurs intentions et que des documents complémentaires soient accessibles pour permettre aux concurrents de bien comprendre les enjeux du concours. C'est finalement moins un inconvénient qu'une nécessité pour la transparence réelle du processus. Un des risques du concours, c'est que le jury peut se laisser abuser par une proposition habile qui emprunte un langage architectural identifié à un architecte reconnu alors que son auteur n'a ni les compétences ni l'expérience de celui dont il s'est inspiré. Cela peut arriver, mais de toute façon ce concurrent est condamné à réaliser un bon projet.

Au-delà de toutes ces considérations, il faut reconnaître la portée culturelle des concours. Ceux-ci obligent à rendre visible le travail de l'architecte, à diffuser ce travail dans la cité, à permettre au public des débats, à favoriser les confrontations d'opinions, à mieux reconnaître les formes et les intentions sociales, techniques et esthétiques des concepteurs et de leurs clients : les institutions. En fait, cela permet aussi de réduire la

distance sociale entre l'architecture et le citoyen, de faire de l'architecture un service public en même temps qu'une activité culturelle essentielle.

Avec le développement des concours d'architecture peut-être qu'enfin nous n'entendrons plus le mot *béton*. On l'entend trop souvent chez certains intellectuels, artistes, ministres ou universitaires. Ce mot sonne comme un décret de mise à mort, impérial et totalitaire. Il dénie à l'architecture sa part d'histoire, de culture et d'art. Il nous fait oublier que le droit à la ville, c'est aussi le droit à la parole.

Une ville se bâtit maison par maison, brique par brique. Les rues se définissent par les alignements de façades, les épaisseurs architecturales, les seuils, les jardins et les plantations, la physionomie joyeuse, digne ou austère des bâtiments. L'espace public se forme en place ordonnée ou en désordre exubérant avec des bâtiments publics qui parlent et qui chantent aussi parfois, comme dirait Paul Valéry. L'expérience de l'architecture est polyphonique. Une bonne architecture est ouverte sur ce qui l'entoure, généreuse dans les espaces et les matières qu'elle renferme comme des trésors à découvrir ; elle accueille les interprétations, les analogies, les métaphores, les appels à la mémoire ou les sauts dans l'imaginaire des mondes à venir. Une ville, grande ou petite, ses quartiers, ses coins de rue, se reconnaît toujours d'un seul coup, par son architecture domestique et son architecture publique. Ici le théâtre, ici l'hôpital, tout autour des habitations sagement rangées, là-bas un grand jardin public et plus loin la mairie juste avant la gare. L'ordinaire se combine avec l'exceptionnel. Une architecture est belle et bonne lorsqu'elle démontre du caractère avec une grande « lisibilité citoyenne ». Celle-ci n'est pas donnée, il faut constamment la réinventer. C'est le travail des architectes.

#### **Note :**

Ces réflexions sur les concours d'architecture doivent beaucoup aux architectes qui m'ont généreusement fait part de leurs commentaires, à Denis Lemieux, inlassable combattant pour la cause de l'architecture et à mes collègues Jean-Pierre Chupin et Denis Bilodeau du Leap, laboratoire de recherche architecturale à l'École d'architecture de l'Université de Montréal, dont les travaux portent sur les concours d'architecture au Québec et au Canada.

#### **Références :**

*Guide des concours d'architecture du Québec*, Ordre des architectes du Québec, 1995.

Belmont, Joseph *et al.*, *Architecture publique*, Mardaga, 1990.

GUAY, Madeleine, « Les concours d'architecture changent tranquillement la donne », *La Presse*, 26 août 2002.

LEMIEUX, Denis, « L'architecture québécoise à l'aube de l'an 2000 : la table est mise », *ARQ* 108, 1999.

NASAR Jack L., *Design by competition*, Cambridge, 1999.

TOSTRUP, Elisabeth, *Architecture and rhetoric*, Papadakis Publisher, 1999.